

Mesures de préparation minimales (MPA) dans le cadre d'une préparation à la réponse aux urgences (ERP) - IASC, déplacements internes et catastrophes naturelles

07 mars 2023

Points clés

- Les MPA-ERP, dirigées par le coordonnateur résident (RC) ou le coordonnateur humanitaire (HC) des Nations Unies, sont mises en œuvre par la CT ou la HCT des Nations unies, et ce quel que soit le niveau de risque.
- Les MPA sont une approche conçue de manière inversée. Après avoir déterminé les éléments clés d'une réponse réussie, les responsables chargés des MPA retournent en arrière afin de déterminer les mesures préparatoires nécessaires pour arriver à ces résultats.
- Bien que chaque crise soit différente, les besoins en secours urgents au début d'une crise tendent à être semblables : il est donc possible d'élaborer à l'avance un ensemble de mesures de secours normalisées.

1. Aperçu

Note. Ce chapitre reflète la « version BÊTA » [de l'approche de Préparation et à la réponse aux urgences \(ERP\)](#) que le groupe de travail du Comité permanent interinstitutionnel (IASC) sur la Préparation et la capacité de résilience a publiée en 2015 dans les essais sur le terrain. Il ne reflète pas nécessairement la version définitive qui sera publiée.

Les mesures de préparation minimales (MPA) dans le cadre d'une préparation à la réponse aux urgences (ERP) sont conçues comme un ensemble d'activités que chaque équipe de pays (CT) et

chaque équipe humanitaire de pays (HCT) des Nations Unies doivent mettre en œuvre pour établir un niveau minimal de préparation d'une intervention donnée dans un pays. Les MPA ne sont pas spécifiquement liées au risque ni aux scénarios de préparation au risque. Elles sont menées sans recourir à des ressources supplémentaires. Elles comprennent non seulement la surveillance du risque, la coordination et la gestion des dispositions prises, la préparation des évaluations des besoins conjointes, le suivi et la gestion de l'information, mais aussi l'établissement de la capacité et des moyens à utiliser pour assurer secours, protection et assistance d'urgence. L'application des MPA permet de se démarquer de façon marquée sur le plan de la qualité d'une intervention éventuelle et permet une flexibilité de réponse s'adaptant à divers types d'urgences.

Les MPA-ERP sont catégorisées comme suit :

a) Mesures de surveillance du risque

La liste de vérification pour les MPA indique les mesures clés qui doivent être décidées pour vérifier que les risques sont mesurés de manière routinière, et ce, afin de lancer des alertes sur les risques qui se présentent ou qui évoluent.

b) Dispositions en matière de coordination et de gestion

Il est nécessaire de définir clairement les mécanismes de coordination et de responsabilités, car ils sont essentiels à une réponse humanitaire efficace. Une compréhension claire des rôles et attributions permet à chacun, aux équipes et aux organisations d'établir des relations de travail exemplaires durant une crise. Il est tout aussi important d'établir un réseau de relations avec les agences gouvernementales et autres partenaires clés. Les MPA considérées dans ce chapitre montrent les activités les plus importantes devant assurer un système de coordination cohérent en cas d'urgence.

c) Évaluation des besoins, gestion de l'information et dispositions de surveillance de la réponse.

Une évaluation coordonnée des besoins qui accorde la priorité aux besoins des femmes, des hommes, des filles et des garçons, mais aussi aux sous-groupes de la population, constitue le fondement même d'une réponse humanitaire cohérente et efficace. Il est primordial d'établir un système de surveillance de la réponse. Une surveillance de la réponse utilise des systèmes et des procédures qui mesurent l'aide et déterminent qui bénéficie de cette aide (en fonction du sexe et de l'âge), quelle aide peut être apportée et quels résultats escomptés seront obtenus. Ces mesures sont appuyées par une gestion de l'information, qui est un processus systématique de collecte, de traitement, de vérification, et d'analyse des données et d'information sur le genre et l'âge; elles tiennent compte de la transmission des informations aux parties prenantes de l'action humanitaire, aux populations affectées et aux autres parties intéressées. Les MPA décrites ici insistent sur les activités principales à mener d'avance pour vérifier que les dispositions prises peuvent être appliquées efficacement dans une situation d'urgence.

d) Capacité opérationnelle et dispositions pour apporter secours et protection

La possibilité de répondre à une situation d'urgence immédiatement après qu'elle a eu lieu dépend du niveau de préparation de l'opération déterminé. Par expérience, il est donné d'observer, dans la plupart des urgences, des lacunes au niveau de l'assistance au tout début de

la réponse, et ce, parce que les grandes interventions prennent en moyenne trois à quatre semaines au moins pour atteindre leur pleine capacité. La préparation de l'opération vise à réduire le plus possible ces lacunes et indique le niveau minimum de préparation qui devrait être mis en place pour assurer l'aide humanitaire et la protection de manière conforme aux principes et responsabilités convenus. Ce chapitre est en premier lieu destiné aux groupes de responsabilité sectoriels (clusters). La liste de vérification pour les MPA énumère les mesures suivantes : identification de la capacité de réponse des réseaux sectoriels partenaires, notamment la capacité nationale (gouvernement, ONG locales et secteur privé); la disponibilité des produits de secours de première nécessité et leur localisation; et enfin les systèmes d'approvisionnement, de transport et de distribution des produits de secours de première nécessité.

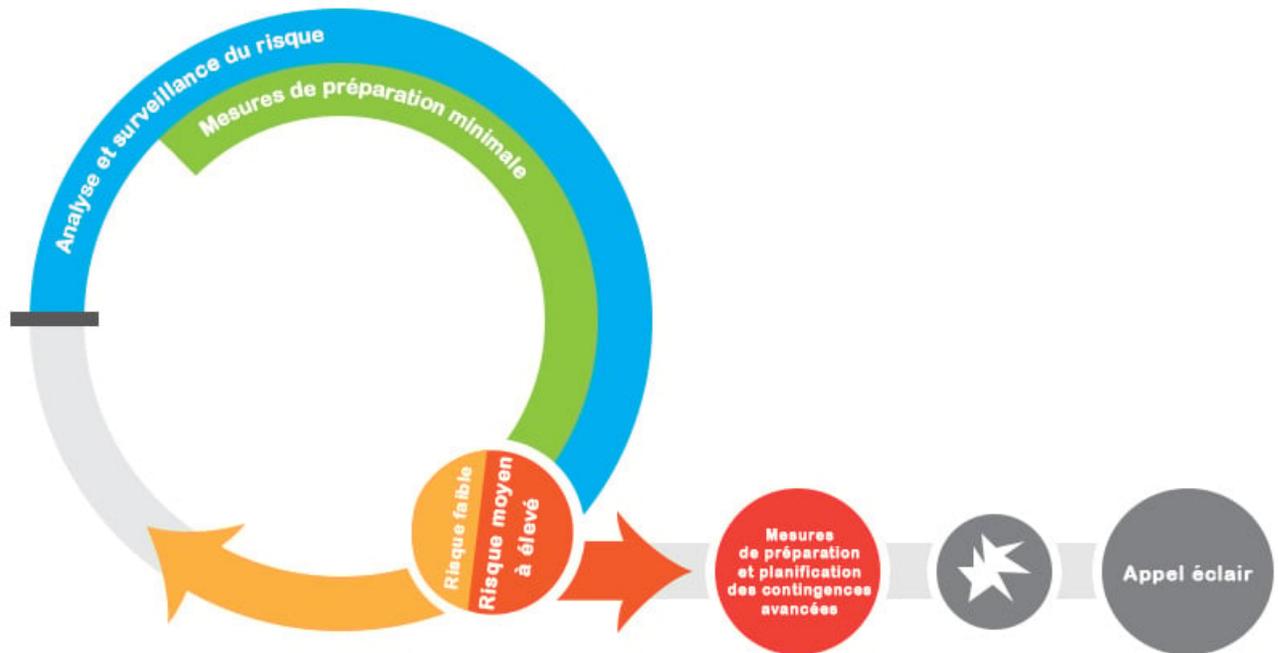
Questions clés

1. Tous les acteurs importants au sein des groupes sectoriels et réseaux ont-ils été identifiés, notamment le secteur privé ? Leur capacité est-elle connue et consignée ?

2. Tous les partenaires connaissent-ils les principes clés de la réponse humanitaire ? À savoir :
 - la place centrale que la protection occupe dans la réponse;
 - la redevabilité envers les personnes affectées, notamment la communication effective et à double sens avec les communautés concernées;
 - les [principes humanitaires](#);
 - la prise en compte du plein respect des considérations d'égalité des sexes dans les programmes humanitaires.

3. L'ensemble du contenu des documents relatifs au secours d'urgence de première nécessité a-t-il été pris en considération (implications de la nécessité de respecter l'égalité culturelle, l'égalité des sexes et la possibilité de faire des choix), notamment pour la remise d'argent et de bons d'échange ?

4. Les besoins en matière de chaîne d'approvisionnement de base ont-ils été pris en compte (lieux des stocks de secours, fournisseurs, logistique, etc.) ?



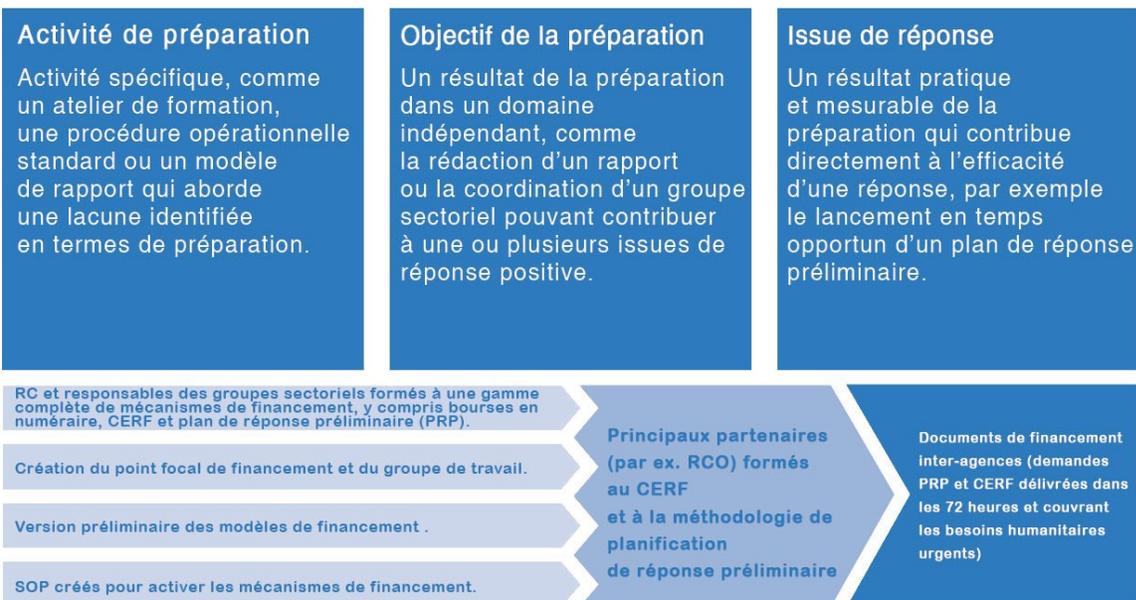
2. Relevance for emergency operations

Les MPA sont un ensemble d'activités fondamentales à entreprendre pour atteindre des résultats positifs au début de la phase initiale d'une réponse d'urgence. L'application de certaines MPA nécessite plus de temps (nécessité de choisir les types d'abris locaux, de comprendre les pratiques, par exemple). D'autres nécessitent plus de réflexion et de travail à terme (surveillance ou mises à jour des listes de contact). Les MPA requièrent plus de coordination entre les acteurs humanitaires : pour être efficaces, elles tiennent compte de la situation des populations affectées en fonction de l'analyse des besoins essentiels.

Les MPA répondent aux objectifs suivants :

- établissement d'une norme minimale de préparation de l'opération d'urgence permettant à l'équipe de pays (CT) ou à l'équipe humanitaire de pays (HCT) des Nations Unies de mesurer et de conserver leur niveau de préparation;
- établissement des fondements d'un renforcement rapide de la préparation à une urgence en cas de risque imminent;
- établissement d'un niveau de préparation opérationnelle de base pour qu'une réponse soit possible en cas d'urgence soudaine.

Comment sont développées les mesures de préparation minimale (MPA)



3. Main guidance

Processus sous-jacent - Comment cela fonctionne?

Les MPA-ERP sont un ensemble d'activités continues programmées dans le plan de travail des CT/HCT des Nations Unies. Il est recommandé que les MPA soient examinées et mises à jour au moins une fois par an ou lorsqu'une analyse et une surveillance du risque indique un danger éventuel, ou encore, lorsqu'il se produit un changement important dans la rotation des cadres de l'organisation.

Etape 1. Analyse du contexte et des lacunes

À l'étape 1, la CT ou la HCT des Nations Unies s'engage dans une analyse des lacunes pour circonscrire le niveau actuel de préparation. Une ERP comporte des questions clés (voir pièce jointe) pour guider les CT/HCT des Nations Unies dans leur application de la liste de vérification pour les MPA. Ces questions aident les CT/HCT des Nations Unies ou les groupes sectoriels/réseaux à identifier les lacunes dans la préparation et à en discuter. Elles servent à rassembler les renseignements essentiels sur le contexte et à identifier les besoins spéciaux et les contraintes de l'opération.

Etape 2. Priorités

En fonction des résultats de l'analyse des lacunes, la CT ou la HCT des Nations Unies veillent à accorder la priorité aux MPA les plus pressantes, lesquelles doivent être appliquées en premier. Toutes les équipes de pays concernées ont des contraintes sur leurs capacités à appliquer ce qui a été préparé. Il est donc essentiel de faire en sorte que tous ceux qui sont engagés dans

l'application des MPA entérinent le processus de priorité et donnent leur plein assentiment.

Etape 3. Mise en œuvre

Les CT ou les HCT des Nations Unies élaborent un plan de travail pour appliquer les MPA en fonction des priorités convenues. La liste de vérification pour les MPA (voir pièces jointe) sert de guide dans ce processus.

Etape 4. Mesures de consignation

Il est très important de consigner les responsabilités, rôles et attributions échéances et mesures afin que la CT ou la HCT des Nations Unies puisse facilement surveiller le niveau de préparation minimal atteint. Les modèles de MPA (voir pièces jointes) peuvent être utilisés dans ce but.



Le rôle et les responsabilités du HCR

A titre de membre de la CT et de la HCT des Nations Unies, le HCR participe pleinement à l'ERP. Lorsqu'il y a préparation aux situations d'urgence (catastrophes naturelles et IPD), le HCR prête

main-forte au RC ou au HC dans la préparation.

L'ERP s'applique en premier lieu à préparer la réponse interinstitutionnelle aux situations de catastrophes naturelles ou de déplacés internes (IDP). Pour les crises éventuelles concernant les réfugiés (lorsque le risque d'une urgence laisse prévoir la possibilité d'un flux de réfugiés), le HCR travaille à préparer une réponse avec les partenaires et le PPRE (ensemble des mesures de préparation aux situations d'urgence des réfugiés). Le PPRE se prévaut de la même approche que l'ERP. Il est utilisé comme outil ou matériel d'orientation.

Annexes

[ERP MPA checklist template \(draft\)](#)

[Emergency Response Preparedness July 2015](#)

4. Liens

[ReliefWeb Response](#)

5. Main contacts

Prendre contact avec les Services des urgences de la Division de la gestion des urgences et de l'approvisionnement (DESS) : hqemhand@HCR.org.